

Mouthiers-sur-Boëme

N° 169
Mai 1998

BULLETIN
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal	p 2
Gros Plan	p 3
Parlons-en	p 3
Intercommunalité	p 3
Rencontre	p 4
Centre Social Infos	p 5
SCM Football	p 6
Vie Associative	p 7
Agenda	p 8
Mots Croisés	p 8

Mise en page et conception :

J. Roos

Centre Social Charente Boëme Charraud

Impression :

Composervices Angoulême
RC 86 B 0280



Un dessin pour un dessin... (Photo Alain PORTE)

LE MOT DU MAIRE

ORDURES MENAGERES

La loi de JUILLET 1992 concernant la collecte et le traitement des ordures ménagères, avec pour date butoir d'application l'année 2002, entraîne des modifications importantes devenues nécessaires pour la protection de l'environnement.

Le Conseil Général de la Charente a créé un Syndicat Mixte à Vocation Départementale d'Elimination des Déchets. Notre Intercommunalité CHARENTE BOEME CHARRAUD est adhérente au SIROMPEGA, qui a lui-même adhéré au Syndicat Mixte Départemental.

Dans un avenir très proche, le SIROMPEGA n'aura donc en charge que la gestion de la collecte, le traitement sera géré par le Syndicat Départemental. Vous allez recevoir très prochainement le titre de redevance 1998 en augmentation sensible par rapport à 1997, augmentation due aux améliorations déjà effectuées en 1997 et à celles prévues au cours de l'année 1998.

Il est à noter que le fonctionnement de notre déchetterie actuelle, située derrière le cimetière, a déjà été amélioré depuis SEPTEMBRE 1997, puisqu'un emploi a été créé pour permettre un tri surveillé des déchets. Il est bien évident que cette structure ne correspond pas totalement aux normes de la loi de JUILLET 1992, et nous avons un projet de construction pour la déchetterie intercommunale avec une prévision d'ouverture au printemps 1999.

L'année 1997 a vu également la mise en place de conteneurs à verre dans l'agglomération et dans les villages. Certains lieux non accessibles pour la collecte ont été dotés de conteneurs collectifs. Si les personnes concernées par ces sites constatent un dysfonctionnement (insuffisance de capacité ou débordement des conteneurs), il convient de nous le signaler. Il est important de rappeler que ces conteneurs ne concernent que les personnes non desservies normalement, et que les déchets ménagers ne doivent y être déposés qu'au moment de la collecte. Notre souci est bien évidemment d'améliorer le service dans sa globalité, et il reste encore beaucoup à faire pour la mise en place des collectes sélectives.

Notre pays a beaucoup de retard par rapport à nos voisins européens, mais ceci peut nous permettre de mettre à profit leur expérience pour ne retenir que les meilleures solutions. "La protection de l'environnement" passe par tous, et il convient d'utiliser toutes les structures mises en place...

Cécile FORGERON

LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 16 avril 1998

I. FUTURE Mairie

Le Conseil Municipal opte pour une architecture contemporaine : façade ouest composée d'un mur rideau vitré avec pans coupés, toiture maintenue par des poteaux en pierre formant auvent, et pour la reconstruction de l'aile droite du bâtiment, destinée à la salle des mariages de la future mairie. (voir Gros Plan).

II. SUBVENTIONS 98

Le Conseil Municipal vote les subventions 1998 en faveur des Associations, pour un montant global de 140 460,36 F. (voir ci-dessous et Parlons-en).

III. AUGMENTATION DES LOYERS

Le Conseil Municipal décide, comme tous les ans, l'augmentation des loyers communaux, à compter du 1er mai 1998, selon l'indice du coût de la construction.

SUBVENTIONS ASSOCIATIVES

- Ass. solidarité paysans en difficultés	100,00 F	- Sentiers de Boëme	1 500,00 F
- France adot 16	100,00 F	- MJC	30 000,00 F
- Resto du cœur	2 500,00 F	- CAUE	300,00 F
- CSCV	250,00 F	- Maires de France	2 161,16 F
- Club 3ème âge	2 000,00 F	- TED 16	813,20 F
- Comité des Fêtes	14 500,00 F	- Prévention Routière	550,00 F
- ADMR	11 500,00 F	- Lutte Cancer	500,00 F
- SCM	41 500,00 F	- Service Patrimoine	2 736,00 F
- Sté Chasse	1 500,00 F	- FSL	3 650,00 F
- Parents d'élèves	2 000,00 F	- Forêts Sud Charente	50,00 F
- Donneurs Sang	2 000,00 F	- Ass. Bois Energie	50,00 F
- Secours Populaire	1 200,00 F	- Boëme Charraud Education	5 300,00 F
- EASBK	5 000,00 F	- Foyer Rural Mainfonds	3 000,00 F
- Tourbières & loisirs	1 000,00 F		
- Carnaval	3 700,00 F		
		TOTAL	140 460,36 F

IV. QUESTIONS DIVERSES

• Achat d'un minibus

Après avoir examiné les propositions de différents concessionnaires le Conseil Municipal décide l'acquisition d'un minibus 9 places Renault Trafic, destiné entre autres, au ramassage scolaire. Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Général.

• ADMR

Mme le Maire fait part au Conseil Municipal des courriers échangés entre la commune et l'ADMR quant à la mise à disposition d'un local au profit de l'Association.

• Patrimoine

Le Conseil Municipal demande des précisions quant à l'organisation des "visites d'été 98" du Patrimoine et notamment celle du 15 juillet prochain sur la commune.

• Convention Commune/Centre Social

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer la convention à passer entre la Commune et le

Centre Social Intercommunal, relative à la mise à disposition de la Commune d'un employé à raison de 9 heures par semaine, pour l'entretien des installations sportives communales.

• Concession Cimetière

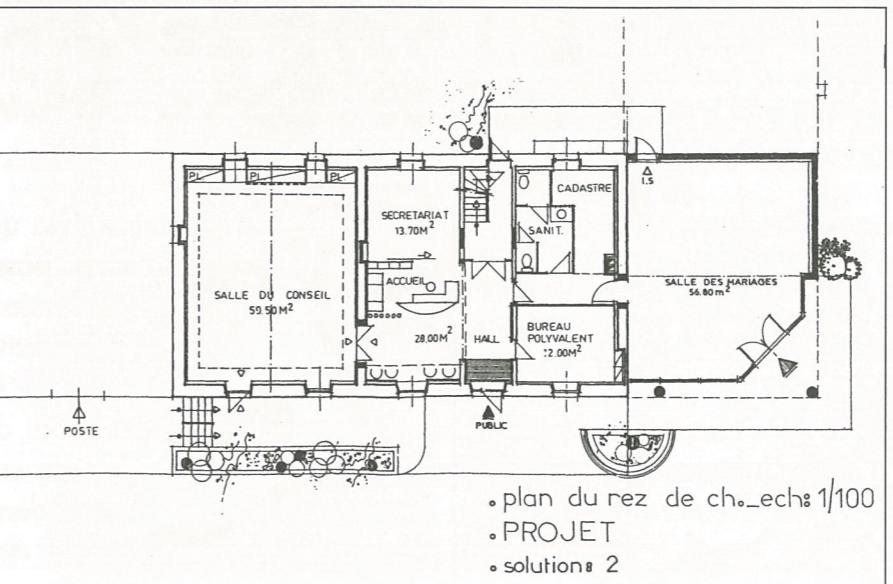
Suite à une demande verbale de reprise de concession au cimetière communal, le Conseil Municipal ne se prononce pas, mais demande à l'intéressé de formuler une demande écrite.

• Déchetterie

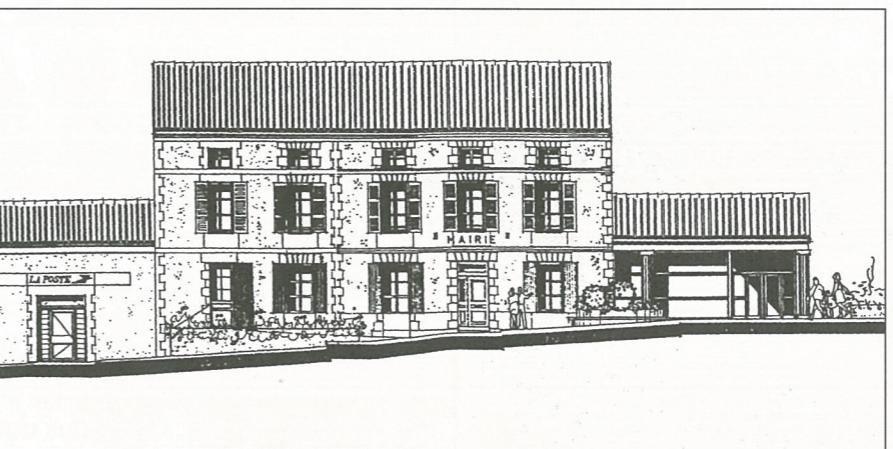
Deux terrains sont proposés quant à l'emplacement de la future déchetterie :

- Le premier ne peut être retenu du fait de la présence de carrières.
- Le deuxième, sur un meilleur emplacement, est retenu, sous réserve de compatibilité administrative. La DDE devra alors prévoir l'implantation des installations sur le terrain.

GROS PLAN : La nouvelle mairie



Plan de l'aménagement du rez de Chaussée



Vue du Champ de Foire ... de la Poste à la salle des mariages.

PARLONS-EN...

De nombreuses associations sollicitent les communes du département pour assurer le financement de leurs activités. Notre commune n'échappe pas à ces demandes générales. Pour faire ses choix, le Conseil municipal instruit les dossiers ainsi : il faut que la demande soit réellement faite (pas de reconduction automatique) ; cette demande doit comporter un compte de résultats et un budget prévisionnel (c'est ce qui est également demandé aux associations monastériennes) ; enfin, au moins un conseiller municipal doit connaître cette association et répondre aux questions des autres membres du Conseil. En 1997 le Conseil avait voté pour 158 958, 90 F de subventions. ■

INTERCOMMUNALITE Le budget 1998 est voté

Le conseil de communauté de communes a voté son quatrième budget, celui de 1998. Équilibré à 8 572 662 F. Celui-ci fait une part importante à l'investissement : 44 % englobant trois programmes de voirie pour un montant total de presque 3,5 millions de francs. Il faut cependant noter que figurent dans cette somme, le programme voirie 1997 dont la réalisation fut retardée par les conditions météorologiques, le programme de voirie 98 (sur lequel nous reviendrons dans le bulletin de juin prochain) et les aménagements de voirie nécessaires à la zone d'activités (483 000 F).

En fonctionnement, la partie dépenses du budget communautaire prend en compte les participations aux Syndicats intercommunaux de lutte contre l'incendie, (1 132 962 F, soit 133 F par habitant), la collecte et le traitement des ordures ménagères, (1 710 000 F, soit 201 F par habitant).

La communauté de communes participe également au fonctionnement du Centre social intercommunal pour 472 000 F (soit 55 F par habitant).

Enfin, l'animation économique et la cellule accueil/emploi bénéficient de 125 000 F (soit environ 15 F par habitant).

Côté recettes, la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat augmente de 20 %. Elle s'élève à 921 310 F. (108 F par habitant). Pour les impôts fonciers et la taxe d'habitation, le Conseil de communauté a décidé d'augmenter les taux de + 2 %. Ce qui produit une recette supplémentaire de 19 900 F...

Le produit total des impôts locaux communautaires sur les ménages est de 936 038 F. (110 F/habitant). ■

RENCONTRE avec Daniel Pontini

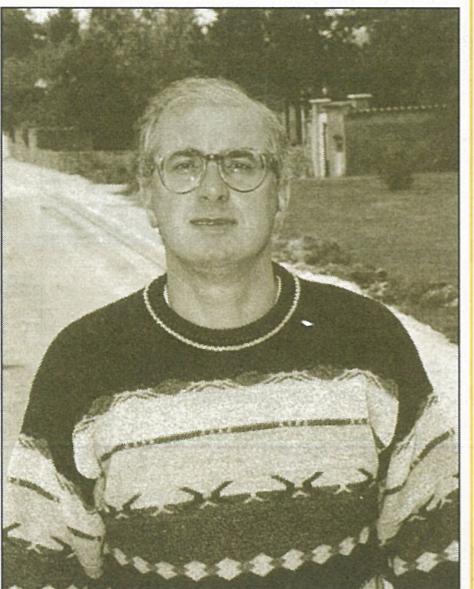
La population de Mouthiers a doublé en 25 ans. En une génération, notre commune a donc su garder une grande partie des enfants et petits enfants de monastériens. Elle a su également accueillir de nombreuses nouvelles familles. Pour beaucoup, c'est le charme de la commune, ses paysages verdoyants, le cours paisible de la Boëme, le reflet de ses lavoirs, qui ont été les points d'attrait pour y résider. Notre invité de cette page rencontre, Daniel Pontini, fait partie de ceux qui ont été séduits. Portrait d'un conseiller municipal monastérien d'origine lorraine.

C'est la crise de la sidérurgie dans l'est de la France, au cours des années 70, qui le pousse à changer de métier et de région. Le point d'arrivée en Charente sera donc La Couronne pour y habiter et y travailler, aux Ciments Lafarge.

Dix ans plus tard, attiré " par une commune qui bouge ", c'est l'installation dans le lotissement des Agriers à Mouthiers. En 1995, au moment du renouvellement de l'équipe municipale, Madame le Maire doit composer une équipe. Ayant remarqué le dynamisme de Daniel

Pontini dans le comité des fêtes où l'équipe de bénévoles donne beaucoup de son temps pour animer la commune, elle lui propose de devenir conseiller municipal. Après avoir poliment refusé dans un premier temps, Daniel Pontini accepte finalement la proposition. Il est élu en juin 95, puis désigné notamment comme délégué communal au Syndicat d'Électrification du Canton de Blanzac. Dans ce syndicat qui regroupe les communes du canton, il note que les problèmes traités concernent principalement les extensions de réseau rendues nécessaires par la dispersion des nouvelles constructions dans les communes. Dans le même registre, il peut constater l'augmentation continue de la demande en électricité. Celle-ci impose à la collectivité de renforcer les lignes pour garantir le maintien de la même tension électrique partout sur le réseau. Cependant, des efforts commencent à être faits en

matière d'éclairage public : l'utilisation de lampes à économie d'énergie, l'optimisation des équipements d'éclairage existants, sont autant de mesures que Daniel Pontini appuie. C'est ce sens concret de l'écologie qu'il met en pratique notamment par rapport aux déchets qu'il n'accepte pas de voir laissés à l'abandon où que ce soit, et particulièrement dans la nature. Pour cela il a, avec son épouse Evelyne, lorraine également, régulièrement participé aux nettoyages de printemps (sauf cette année, il s'en excuse presque).



Ils sont plusieurs parmi les amoureux des sentiers de randonnée à se faire, chaque année, éboueurs occasionnels, pour recueillir des matériaux qui devraient être déposés à la déchetterie. Le projet de nouvelle déchetterie est d'ailleurs un des dossier suivis attentivement par Daniel Pontini. Délégué suppléant de Mouthiers à la communauté de communes, il regrette un peu la longueur

des procédures administratives qui font que beaucoup de temps passe entre la décision et la réalisation. Mais il se rassure à la perspective d'une ouverture possible de la nouvelle déchetterie au début de 1999. Parce qu'il travaille dans une entreprise internationale "condamnée" à toujours réagir au plus vite, il mesure bien toute la différence avec l'action d'une collectivité locale qui doit se concerter avec d'autres, avec les administrations, avec les entreprises qui travaillent pour elle.

De son expérience personnelle qu'il juge modeste, il retient que le passage dans une association est un des meilleurs moyens pour se faire des amis, pour participer de façon désintéressée à une œuvre collective. C'est notamment ce qu'il retire de son passage dans l'association des parents d'élèves. C'est sans doute en pensant à ces enfants qu'il propose de relancer l'arboretum de Champ-Michel qui vit, il y a quelques années, les élèves planter une haie. Avec le printemps, elle prend cette année une véritable dimension. Daniel Pontini suggère que tous les habitants désireux de planter ou replanter un arbre puissent le faire dans cet espace naturel public.

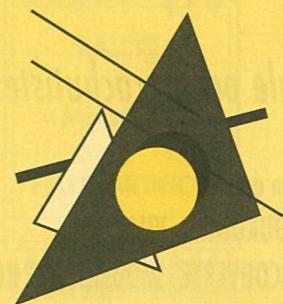
Ainsi chacun, monastérien de souche ou d'adoption, trouvera un moyen supplémentaire de s'enraciner... en plantant un arbre ! ■

MJC ET CENTRE SOCIAL INFOS ...

...

ACTIVITES JEUNES

UNE DYNAMIQUE EST RELANCÉE AVEC LES 11-14 ANS :



Les jeunes sur les quads.

➤ Club rencontre - chaque samedi après-midi
Jeux de société, musique, discussions, projets...

➤ Sorties animations

Exemple : sortie Quad pendant les vacances de Printemps (le VTT a été annulé à cause du mauvais temps)

➤ Présence d'une animatrice :
Nadine

➤ RENSEIGNEMENTS :
Centre Social 05 45 67 84 38



CENTRE DE LOISIRS - Les mercredis de mai et juin

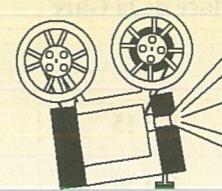
MAI : Journée à Torsac, Equitation, Jeux, Sortie à Dignac &

JUIN : Pêche, Equitation, Visite à la ferme, Sortie pique-nique

MJC MJC MJC

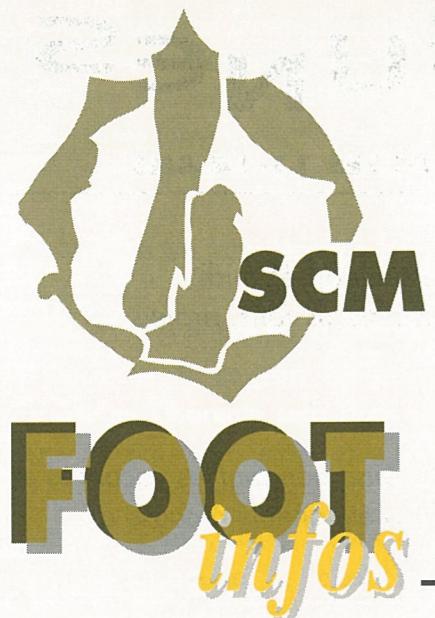
Jules Berry

CINEMA..... MJC MJC MJC MJC



JEUDI 21 MAI 98

à 20 h 45



TOURNOI BENJAMINS A 9 23 & 24 MAI

Descente du ballon de la finale par parachutistes

avec la participation de
ST LOUIS VAL DE LAURENCE - LA COURONNE - VILLEJUIF
PUYMOYEN - BLANQUEFORT - JSA SOYAUX - FONCOUVERTE - MOUTHIERS - ROULLET



Stage de foot des vacances de Pâques
(Photo Alain PORTE)



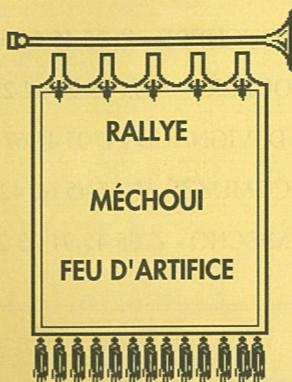
Marquage des arbres des sentiers.
(Photo Alain PORTE)

SENTIERS DE BOËME : Reprise des randonnées pédestres : Mai 98

Jour	Organisateur	RV à Mouthiers Place de la Gare	Lieu de la randonnée	Point de départ	Heure	Nb de km
8-9-10 mai	A. BONNET		WEEK END dans le Cantal			
Di. 24 mai	D. LECHAT	8 h 15	Vilhonneur	Mairie	9 h	12
Di. 7 juin	J. LATHIERE	8 h 30	Ronsenac	Mairie	9 h	12-8

FRAIRIE DE LA PENTECÔTE DIMANCHE 31 MAI

30 ET 31 MAI & 1^{ER} JUIN 1998



- Dimanche matin CONCOURS DE PECHE AUX TOURBIERES 8 h : Inscriptions - 9 h / 11 h : Concours - Suivi d'un apéritif
- A partir de 13 h 30 RALLYE TOURISTIQUE entre 25 et 35 km - Questions et jeux au programme
- 19 h MÉCHOUÏ sur la place du Champ de Foire - PRIX : 70 F tarif unique
RÉSERVATIONS Didier POUGEARD au 05 45 67 85 19
Serge CAPLOT au 05 45 67 82 09
Dominique REIGNIER au 05 45 67 93 21
- 23 h GRAND FEU D'ARTIFICE pour les 30 ans du comité des Fêtes

LUNDI 1^{ER} JUIN

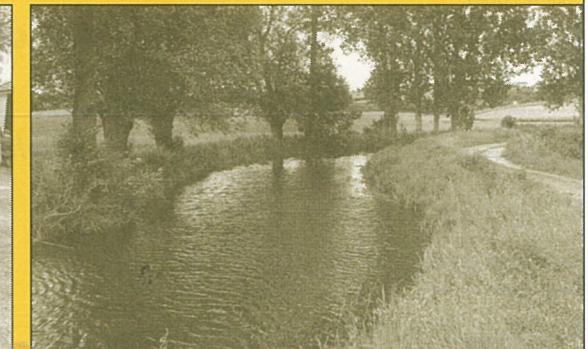
- 14 h COURSE DE VÉLO pour enfants organisée par le club de La Couronne
- 15 h JEUX POUR ENFANTS : place du Champ de Foire



AG de l'ADMR



L'équipe du
Nettoyage
de Printemps 98



Rencontre des
assistantes
maternelles de
l'Intercommunauté

En espérant être
plus nombreux
en 99...

(Photos Alain PORTE)

SIROMPEGA - DECHETTERIE DE MOUTHIERS

Route de Blanzac (à gauche avant le pont SNCF)
Téléphone Mairie 05 45 67 92 20

► JOURS & HEURES D'OUVERTURE

- 8 h 30 à 12 h : Lundi - Jeudi - Samedi
- 14 h à 18 h : Lundi - Mardi - Vendredi
- 14 h à 17 h 30 Samedi

► FERMEE : MERCREDI & DIMANCHE

Sur votre agenda...

• MAI

- 3 : Portes Ouvertes Cercle des Aînés
- 10 : Randonnée pédestre
- 10 : Tournoi intercommunal Foot à Mouthiers
- 16 : Soirée Théâtre Comité des Fêtes
- 23 : 1ère Communion
- 23 : Don du Sang Blanzac
- 23-24 : Tournoi de foot Benjamins
- 24 : Randonnée pédestre
- 30-31-1 : Foirie de la Pentecôte

• JUIN

- 4 : AG Centre Social
- 5 : AG Foot
- 7 : Randonnée pédestre
- 14 : Profession de Foi
- 19 : Fête de l'Ecole Élémentaire *
- 20 : Fête de l'Ecole Maternelle
- 21 : Fête de la randonnée
- 26 : 2ème anniversaire Cercle des Aînés
- 27 : Fête MJC & GRS
- Portes Ouvertes à la Crèche

* Pour des raisons pratiques la Fête de l'école élémentaire initialement prévue le 13 juin, est repoussée au vendredi 19 juin. Les horaires seront précisés aux parents.

SECOURS POPULAIRE

Le local du Secours Populaire,
57, rue de la Boëme, sera ouvert
le 1^{er} samedi et le 3^{me} lundi de chaque mois

HORIZONTALEMENT

- 1 - Absentes avec des gants.
- 2 - Monnaie du Pape. Conjonction. Sans effets.
- 3 - Forme de dispense au subjonctif.
- 4 - Coule au Sénégal.
- 5 - Serré. Endroit pour les ânes.
- 6 - Comme du lin travaillé. Du Bénélux.
- 7 - Union Européenne. Liquide rouge.
- 8 - Rassemble les voix. Rayon en retour.
- 9 - Ville tchèque.
- 10 - Enfière. Filets.
- 11 - Elle est mauvaise conductrice.

VERTICALEMENT

- A. - On ne sait pas si ces filles étaient dénudées, mais ses fils sûrement.
- B. - Mélangea. Vieille langue.
- C. - Loin des yeux...
- D. - Elle a encore dit oui ! Possessif.
- E. - Fait beaucoup de blé sur certains champs. Roi de France.
- F. - Lettre grecque.
- G. - Petites différences. Ah ! la belle fille !
- H. - Intellectuels ou manuels.
- I. - Intellectuelle aidée par des manuels.
- J. - Transpire. Ile des Philippines.

**Le prochain
bulletin**

IL paraîtra début juin. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 mai. Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.

TOUR DE GARDE DES MEDECINS

POUR LE MOIS DE MAI

Du jeudi 30 à 18 h au samedi 2 à 7 h : Dr ALLIAT - 05 45 91 08 19

Du samedi 2 à 14 h au lundi 4 à 7 h : Dr FONTANAUD - 05 45 67 25 17

Du jeudi 7 à 18 h au samedi 9 à 7 h : Dr GAUTHIER - 05 45 67 25 17

Du samedi 9 à 14 h au lundi 11 à 7 h : Dr BOUCHERE - 05 45 66 32 11

Du samedi 16 à 14 h au lundi 18 à 7 h : Dr JOUBERT - 05 45 91 42 25

Du mercredi 20 à 18 h au vendredi 22 à 7 h : Dr VIGNAUD - 05 45 67 82 37

Du samedi 23 à 14 h au lundi 25 à 7 h : Dr COMUZZI - 05 45 66 42 95

Du samedi 30 à 14 h au lundi 31 à 7 h : Dr MISCHO - 05 45 91 23 24

ETAT CIVIL

Mariage

- Le 25 avril 1998 : Jean-Christophe DEDIEU et Nathalie BLATTEAU
Les Justices II

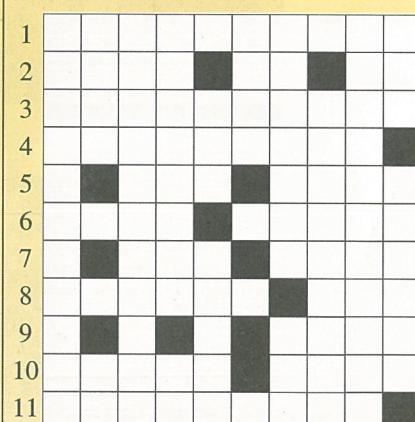
Décès

- Le 25 avril 1998 : Henri CHATELET
Route de la Côte à Bournet

A B C D E F G H I J

Les Mots Croisés de J-P B.

Problème N° 51



SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMERO

SOLUTION DU PROBLEME N° 50

HORIZONTALEMENT

- 1 - PESA. RADAR
- 2 - EVANGELISE.
- 3 - RADIOACTIF.
- 4 - EPIS. CHENU.
- 5 - NO. ASTIS. IS.
- 6 - PRE. AIMEE.
- 7 - TEND. FIANT.
- 8 - OSIER. SN.
- 9 - ACTEUR.
- 10 - ROME. LESTA.
- 11 - ENERVE. EN.

VERTICALEMENT

- A - PEREMPTOIRE.
- B - EVAPORES. ON.
- C - SADI. ENIGME.
- D - ANISA. DE. ER.
- E - GO. SA. RA.
- F - REACTIF. CLE.
- G - ALCHIMISTES.
- H - DITE. EANES.
- I - ASINIEN. UTE.
- J - REFUS. TYRAN.